



Opération
« Nettoyons
la nature » avec
les élèves de
l'école Jeanne
d'Arc.



QUOI ?

L'ADEME accompagne l'ambitieuse transition écologique d'une ville qui a décidé d'associer tous les acteurs du territoire à son projet.

OÙ ?

À Miramas, dans les Bouches-du-Rhône.

POURQUOI ?

Mobiliser le plus grand nombre, y compris les moins enclins à s'engager dans une démarche environnementale.

QUAND ?

Depuis 2014.

PARTENAIRES ?

La mairie de Miramas, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Union européenne (programme LIFE IP Smart Waste), etc.

-10%

c'est la baisse du volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) enregistrée à Miramas en trois ans.

Ville de Miramas

PACA

BÂTIR UNE TRANSITION INTELLIGENTE ET COLLECTIVE

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la transition écologique de Miramas, initiée voilà dix ans, a connu une véritable accélération cette année avec la coconstruction de son projet de ville durable en intelligence collective.

Créer un cadre qui favorise la nature en ville, les mobilités douces et le zéro plastique, c'est bien... mais pas suffisant. Il faut aussi que la population y adhère et change ses habitudes. C'est pourquoi Miramas, ville de 27 000 habitants, a initié une méthode innovante, capable d'engager le plus grand nombre dans son projet de transition écologique.

Services municipaux, entreprises, commerçants, associations, établissements scolaires, office du tourisme, conseils de quartier... toutes les parties prenantes du territoire ont été associées au projet. Entre mars 2019 et mars 2020, elles ont été consultées pour la réalisation d'un état des lieux des projets de la ville et un diagnostic territorial, mais surtout pour l'élaboration d'un plan d'action concret et concerté. Chacun de ces acteurs a été incité à proposer des initiatives, puis invité à des réunions collectives pour débattre ensemble des priorités à mettre en œuvre. Grâce à cette concertation, tous ont partagé une vision globale des enjeux et contraintes du territoire, ainsi que les objectifs de la transition écologique, qui vise autant à réduire l'impact environnemental de la collectivité qu'à améliorer son cadre de vie et son attractivité économique. Un préalable essentiel à leur adhésion.

Avec ce projet, la ville de Miramas n'en est pas à son coup d'essai. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de ses actions en matière de développement durable initiées en 2008.

LE ZÉRO DÉCHET, UN DÉCLENCHEUR

Après s'être lancée dans un Agenda 21, la municipalité a visé l'exemplarité de ses services en matière d'économies d'énergie, d'eau et de déchets. Sa gestion raisonnée des espaces verts lui a valu d'obtenir le label « Zéro Phyto – 100 % bio ». Mais c'est en 2014 que la démarche a connu un premier coup d'accélérateur, quand Miramas a été sélectionnée lors de l'appel à projets « Territoires zéro déchet zéro gaspillage » (TZDZG), lancé par le ministère de l'Environnement et porté par l'ADEME. « Son approche était intéressante car la ville, qui ne dispose pas de la compétence déchets, a dû concentrer ses efforts sur la nécessité de faire



Ville de Miramas

évoluer les pratiques des habitants et des acteurs économiques de son territoire», note Cécilia Florit, chargée de mission Économie circulaire à l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a accompagné le projet. De 2015 à 2018, des ateliers ont été organisés auprès de différents publics volontaires : familles, commerçants, chefs d'entreprise, écoles, etc. avec pour but de les sensibiliser, de leur donner des astuces et de réfléchir avec eux aux moyens d'aller plus loin. De là sont nées des solutions individuelles, mais aussi collectives : création d'un pôle territorial de coopération économique (PTCE), création d'une entreprise d'insertion pour la collecte et la valorisation des papiers/cartons, création d'une marketplace pour les commerçants, opérations de nettoyage dans les quartiers, aménagement de jardins partagés, participation de 1000 familles à un défi Zéro déchets, etc. En trois ans, le volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) de Miramas a été réduit de 10 %, tandis qu'une trentaine d'emplois liés à l'économie circulaire ont pu être créés ou confirmés. Cette dynamique a fait émerger d'autres thématiques impulsées par les participants comme l'alimentation durable, avec notamment un projet de ferme urbaine, ou les économies d'énergie. Mais « nous ne voulions pas d'un empilement d'ac-

tions non coordonnées, explique Véronique Arfi, responsable Ville durable zéro déchet zéro gaspillage à la mairie de Miramas. C'est pour quoi nous avons décidé de lancer un programme plus vaste et transversal, intitulé "Bâtir la ville durable" ». L'ADEME a été une nouvelle fois sollicitée.

PRENDRE DE LA DISTANCE

« Pour ce projet, nous avons besoin d'un regard extérieur sur la ville et son fonctionnement, plus objectif donc plus à même de créer de l'adhésion », poursuit Véronique Arfi. L'ADEME a cofinancé le recours à un duo de bureaux d'études, CHP Formation et Altereo. Sélectionnés sur appel d'offres, ces derniers ont proposé et mis en œuvre une méthode de co-construction en intelligence collective adaptée au territoire et à ses enjeux. Les conclusions de cette concertation ont été rendues en mars. Il ne fait aucun doute que le nouveau conseil municipal, tout juste installé, réorganisera très bientôt les services de la mairie pour répondre à cette feuille de route.

+ www.miramas.fr

CONTACT :
cecilia.florit@ademe.fr
v.arfi-benayoun@mairie-miramas.fr

Journée porte ouverte sur le thème de la nature en ville sur le campus Fontlongue. Au programme débats et ateliers participatifs.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENTRE CHANTIERS

Réemployer les déchets d'un chantier voisin présente de nombreux avantages : ces matériaux coûtent moins cher, ne nécessitent quasiment pas de transport et leur extraction ne défigure pas le paysage. Mais ce n'est pas si simple : leur statut de déchets implique des modalités juridiques et administratives complexes, qui limitent fortement l'envie de sauter le pas. C'est pourquoi la mairie de Miramas a cherché avec les acteurs du BTP un moyen de dépasser cet obstacle. En 2015, des maîtres d'ouvrage intervenant sur un même programme de rénovation urbaine ont déclaré un périmètre commun pour leurs chantiers, ce qui a favorisé les échanges de matériaux. De leur exemple est né un véritable projet de mutualisation, élargi à tous les maîtres d'ouvrage, et de gouvernance territoriale pilotée par la municipalité. La ville prévoit d'ailleurs d'ouvrir en 2022 une plateforme de réemploi des matériaux du BTP, qui couvrira cette fois tout le territoire.



UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE POUR 2021

L'opération « 1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire » a été un succès qui a permis de réduire d'un tiers les déchets organiques dans les cantines scolaires de Miramas. Aujourd'hui, la mairie a l'ambition d'aller plus loin avec l'ouverture, en janvier 2021, d'une plateforme de compostage. Celle-ci devrait permettre de valoriser 730 tonnes de biodéchets par an, issus des services municipaux (cantines scolaires, espaces verts, etc.), mais aussi des activités économiques locales, notamment des restaurants et commerces de bouche de la ville. Le compost servira à la fertilisation des sols.